

# Nouvelles règles pour **le sentier Yoshida** (À partir de l'été 2024)

Mesures prises pour lutter contre la surpopulation  
et les ascensions sans pause.

## **16h - 3h**

Les barrières seront fermées  
entre 16 heures et 3 heures du  
matin.

## **Max. 4 000 visiteurs/jour**

Les barrières seront fermées lorsque le  
nombre total de grimpeurs dépasse 4 000  
personnes en une journée.



Seuls les personnes ayant réservé un refuge peuvent passer les  
barrières la nuit, même si + de 4000 grimpeurs sont présents.

\* Cependant, en règle générale, veuillez franchir les barrières avant 16 heures.

## Types de fonds collectés

### **Droit d'accès**

**2 000 yens** par personne/fois

Le paiement sera effectué  
conformément à la nouvelle  
réglementation. Un système de  
réservation pour l'accès au sentier  
Yoshida est en cours d'élaboration.



optionnel

### **Contribution**

**1 000 yens** par personne

Nous collectons également des  
contributions volontaires pour la  
conservation du Mont Fuji.

Pour plus d'informations,  
visitez le site officiel pour l'ascension du mont Fuji.



Préfecture de Yamanashi

# À quoi servent vos contributions et le nouveau tarif ?

## Droit d'accès

**2 000 yens** par personne/fois

- Prévention des risques en montagne (ex. patrouilles).



- Soutien aux étrangers (interprétation).



- Dépenses de régulation (ex. fonctionnement et entretien des barrières).
- Fonctionnement du poste de sécurité local.
- Entretien des sentiers.
- Soutien aux étrangers (interprétation).

optionnel

## Contribution

**1 000 yens** par personne

- Mise en place et gestion de postes de premiers secours.



- Installation et gestion de toilettes temporaires.



- Fonctionnement du centre d'assistance au 6e station.
- Soutien aux organisations locales de prévention des catastrophes.
- Empêcher la propagation des plantes envahissantes.